

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Government of Canada Building 101 - 22nd Street East, Suite 110 Saskatoon Saskatchewan S7K 0E1

Bid Fax: (306) 975-5397

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Réception des souissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Government of Canada Building 101 - 22nd Street East Suite 110 Saskatoon Saskatche

S7K 0E1

Solicitation No N° de l'invitation		Date	
	2019-12	-11	
éférence du client			
éférence de SEAG			
CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME	
- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire	
		Central Standard Time CST	
n: ✓ Other-Autre:]		
ser toutes questions à:		iyer ld - ld de l'acheteur	
one	FAX No.	- N° de FAX	
(306) 241-6435 ()		(306) 975-5397	
ces, and Construction:			
	éférence du client éférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS - L'invitation pre :: ✓ Other-Autre: ser toutes questions à: one	éférence du client éférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS No./N° V - L'invitation prend fin a: ✓ Other-Autre: ser toutes questions à: Bustr one FAX No. (306) 97	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée	
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address	•	
Raison sociale et adresse du fournisseur	/de l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone		
Facsimile No N° de télécopieur	on an last of Mandau/Elma	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	gn on benair of vendor/Firm	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/		
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	ctères d'imprimerie)	
Signature	Date	



File No. - N° du dossier STN-9-42069

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE :	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 1.2 1.3 1.4	BESOIN COMPTE RENDU ACCORDS COMMERCIAUX SERVICE CONNEXION POSTEL	3 3 3
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 2.2 2.3 2.4	Instructions, clauses et conditions uniformisées	4 4
PARTIE 3	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	5
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 4.2	Procédures d'évaluation	7
PARTIE!	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1 5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
PARTIE (6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES	9 9
6.6	PAIEMENT	
6.7 6.8 6.9 6.10 6.11	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CLAUSES DU GUIDE DES CCUA.	11 11
ANNEXE	«A» BESOIN	13
ANNEXE	E « B » – BASE DE PAIEMENT	16
ANNEXE	« C» DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	17

File No. - N° du dossier STN-9-42069

ld de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP–OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC)

1.4 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2019-03-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 180 jours

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Adresse postale:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Immeuble du Gouvernement du Canada 101 – 22nd Street East, Bureau 110 Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E1

Courriel:

ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca Aucune soumission ou offre transmise directement à cette adresse de courriel ne sera acceptée. Le présent courriel vise simplement à ouvrir une conversation Connexion postel, conformément aux instructions uniformisées.

Numéro de télécopieur 306 975-5397

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Saskatchewan, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

ld de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

• Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique Section II : Soumission financière Section III : Attestations

 Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

> Section I : Soumission technique (1 copies papier) Section II : Soumission financière (1 copies papier) Section III : Attestations (1 copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

 Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ciaprès pour préparer leur soumission.

Section I : Soumission technique (1 copies papier) Section II : Soumission financière (1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5A051--193331/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5A051--193331

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

ld de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier STN-9-42069

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Pour être jugée recevable, une soumission doit être conforme à toutes les spécifications de l'annexe A. Toute soumission qui ne satisfait pas à ces spécifications sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de chaque ligne sera multiplié par la quantité afin d'obtenir le prix évalué comme suit :

(prix de l'article nº 1 dans la base de paiement x 2) = Prix évalué

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

File No. - N° du dossier

STN-9-42069

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2020.

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Wayne Mack Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 110 – 101 22 rue est Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E1

Téléphone: 306-241-6435 Télécopieur: 306-975-5397

Courriel: wayne.mack@tpsqc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5A051--193331/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5A051--193331

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

ld de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est : à déterminer

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom :	
Titre :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *un prix ferme précisé(s) dans l'annexe B*, selon un montant total de _____\$. Les droits de douane *sont inclus* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement Unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement Unique

6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

Clause du *Guide des CCUA* C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger Clause du *Guide des CCUA* D0018C (2007-11-30), Livraison et déchargement

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5A051--193331/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5A051--193331

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur ______ (insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

les articles de la convention;

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- b) les conditions générales <u>2010A</u> (2018-06-21); Conditions générales : biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin;

a)

- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.11 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA A9049C (2011-05-16), Sécurité des véhicules

Clause du *Guide des CCUA* A9082C (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

File No. - N° du dossier STN-9-42069

ld de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE «A» BESOIN

Fournir deux (2) fourgonnettes trois saisons conformément aux spécifications énoncées à l'annexe A ci-après à Services aux Autochtones Canada à Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan. Le tout doit **obligatoirement** être livré au plus tard le 31 mars 2020.

Point de livraison

Services aux Autochtones Canada 760, rue Broadway Ouest Fort Qu'Appelle (Saskatchewan) S0G 1S0

MATRICE DE CONFORMITÉ - SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES

Une liste complète des spécifications de rendement obligatoires minimales est donnée ci-dessus dans la matrice de conformité. Les soumissionnaires doivent clairement démontrer que toutes les spécifications obligatoires sont respectées.

- 1. Les soumissionnaires **doivent** démontrer la conformité du produit proposé relativement à chacune des spécifications de rendement du tableau de conformité en indiquant si le produit « satisfait » ou « ne satisfait pas » à la spécification en question.
- 2. On demande aux soumissionnaires d'indiquer comment ils respectent chaque spécification de rendement en consignant cette information dans la colonne *Spécification de rendement offerte* de la matrice de conformité.
- 3. On demande que la documentation technique justificative, y compris, sans s'y limiter, les fiches signalétiques, les brochures techniques, les photographies et les illustrations, accompagne la soumission à la clôture de la période de présentation des soumissions et comporte un renvoi sur la matrice de conformité pour chaque spécification de rendement pour souligner où, dans la documentation technique justificative, on démontre la conformité. Il incombe à l'entrepreneur de s'assurer que la documentation technique justificative présentée fournisse des détails pour prouver que les produits proposés satisfont aux exigences de la spécification de rendement. Si aucun document technique justificatif publié n'est disponible, l'entrepreneur doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont sa soumission est conforme sur le plan technique.
- 4. Si la documentation justificative susmentionnée n'a pas été fournie à la date de clôture de la période de présentation des soumissions, l'autorité contractante avisera le soumissionnaire qu'il doit la transmettre dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'avis. À défaut de donner suite à la demande de l'autorité contractante dans le délai prévu, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.
- 5. Les soumissionnaires doivent soumettre à l'autorité contractante, par écrit et en détails, leurs questions relatives aux spécifications de rendement avant la clôture de la période de présentation des soumissions comme le précise la demande de propositions.
- 6. À défaut de satisfaire à chacune des spécifications de rendement obligatoires, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5A051-193331/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5A051-193331

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Ligne		(O) ou	respectée? Indiquer Oui ou Non	Les soumissionnaires doivent indiquer comment ils respectent la spécification de rendement en inscrivant cette	Renvoi Les soumissionnaires doivent indiquer par le biais d'un renvoi où cette spécification de rendement se trouve dans leurs documents justificatifs dans la présente colonne.
1	Fourgonnette, trois saisons	0			
2	Moteur d'au moins 3,0 litres, châssis de 3/4 tonnes,	0			
	transmission à sept (7) vitesses				
3	Moteur diesel	0			
4	Longueur : au moins 19 pieds	0			
5	Hauteur : au moins 70 pouces	0			
6	Traction intégrale ou 4X4	0			
7	Table et au moins deux (2) places assises autour de	0			
	celle-ci				
8	Salle de bain avec toilette et évier en acier inoxydable	0			
9	Armoires avec portes et lumières	0			
10	Au moins deux (2) prises de courant alternatif pour	0			
	l'équipement et un ordinateur portable ainsi que pour				
	recharger les cellulaires et téléphones intelligents ,				
	Évier en acier inoxydable dans la cuisine, simple ou double	0			
12	Espace de comptoir pour l'équipement et les fournitures médicales	0			
13	Réfrigérateur d'une capacité d'au moins 3 pi³	0			
14	Places assises pour au moins quatre personnes lors des	0			
1-7	déplacements				
15	Vitre teintée sur les côtés et porte arrière avec stores	0			
16	Éclairage standard	0			
17	Chaufferette auxiliaire à l'arrière	0			
18	Bluetooth	0			

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5A051-193331/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5A051-193331

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier STN-9-42069

19	Système de climatisation à l'arrière	0		
20	Antivol	0		
21	Pneus d'hiver et d'été	0		
22	Capacité en eau d'au moins 20 gallons	0		
23	Le véhicule doit avoir des dimensions qui sont conformes aux divers codes de la sécurité routière dans l'ensemble du Canada.	0		
24	Un chauffe-moteur doit être fourni.	0		
25	Le système de freinage doit être muni d'un dispositif de freinage antiblocage.	0		
26	Le véhicule doit être muni d'une servodirection.	0		
27	Le véhicule doit être en mesure d'être conduit sur des routes pavées, des routes de gravier, des routes en terre avec d'importants nids-de-poule, où des opérations se font pendant toute l'année dans la neige, la boue, le sable et sur la glace. Les pneus doivent présenter des sculptures de bande de roulement adaptées aux conditions susmentionnées.	0		
28	Une roue de secours et tous les outils requis pour le remplacement d'un pneu doivent être montés et rangés dans le véhicule à un endroit accessible à partir du sol.	0		
29	Le véhicule doit être muni d'un support de plaque d'immatriculation à l'arrière.	0		
30	Le véhicule doit être équipé d'un système de chauffage et de climatisation.	0		
31	Radio AM/FM	0		
32	Les sièges du conducteur et des passagers doivent être munis d'une ceinture de sécurité rétractable (3 points).	0		
33	Un (1) ensemble complet de manuels (manuel de l'opérateur, manuel d'entretien et catalogue de pièces) doit accompagner chaque véhicule.	0		
34	La lettre de garantie doit comprendre une liste de tous les fournisseurs de services de garantie canadiens désignés qui honorent la garantie.	0		
35	L'entrepreneur est tenu d'assurer une formation sur place portant sur l'exploitation et l'entretien de la fourgonnette, y compris les précautions en matière de sécurité. Si l'entrepreneur est un concessionnaire situé à Regina, en Saskatchewan, la formation peut être offerte à cet endroit plutôt qu'à Fort Qu'Appelle.	0		

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5A051-193331/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5A051-193331

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT

(Tous les prix sont indiqués TPS en sus, destination FAB)

1) Deux (2) fourgonnettes trois saisons, l'annexe A.	fournies conform	ément aux spécifications énoncées à
\$		_/chacune
Produits offerts :		
La livraison est requise de 30 à 45 jours obligatoirement être livré d'ici le 31 ma		n de la commande. Le tout doit
Veuillez indiquer la meilleure date de livi	raison offerte :	

 $\,$ N° de l'invitation - Solicitation No. $\,$ 5A051-193331/A $\,$ N° de réf. du client - Client Ref. No. $\,$ 5A051-193331

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier STN-9-42069

Id de l'acheteur - Buyer ID $STN190 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « C» de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)